



APPEL À SOUTENIR SOLIDARITÉ TURQUIE / SYRIE



Deux terribles tremblements de terre ont touché la Turquie et la Syrie le 6 février 2023.

Le premier a eu lieu à 1 h 17 à proximité des villes de Gaziantep et Kahramanmaraş, dans le sud-est de la Turquie, d'une durée d'environ deux minutes, atteignant une magnitude de 7,8. Le second, d'une magnitude de 7,5, est survenu à environ 95 km au nord-ouest du premier, à 10 h 24.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, il s'agit de la « pire catastrophe naturelle survenue en Europe depuis un siècle ».

À ce jour le bilan s'élève à plus de 47 000 morts. Selon l'Organisation des Nations Unies, ce chiffre pourrait plus que doubler. Nous ne disposons d'aucune donnée vérifiée quant au nombre de personnes encore sous les décombres.

Des milliers de bâtiments se sont effondrés, le nombre de blessés dépasse les cent mille, plus de deux millions de personnes ont dû être déplacées.

Des centaines de milliers de sans-abri font face à la faim et au froid en Turquie et en Syrie, dans les gravats et les décombres.

Un formidable élan de solidarité mobilise les populations locales et la communauté internationale.

Nous appelons les organisations de la CGT, leurs militants et adhérents, à se joindre à cet élan de solidarité internationale.

ADRESSEZ VOS DONS À L'ORDRE DE L'AVENIR SOCIAL « SOLIDARITÉ TURQUIE / SYRIE »

Soit par virement IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126
ATTENTION, veiller à mentionner – « Solidarité Turquie / Syrie »

Par chèque à : L'AVENIR SOCIAL 263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex
(À l'ordre de L'Avenir social « Solidarité Turquie / Syrie »)

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur·trice individuel·le
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*